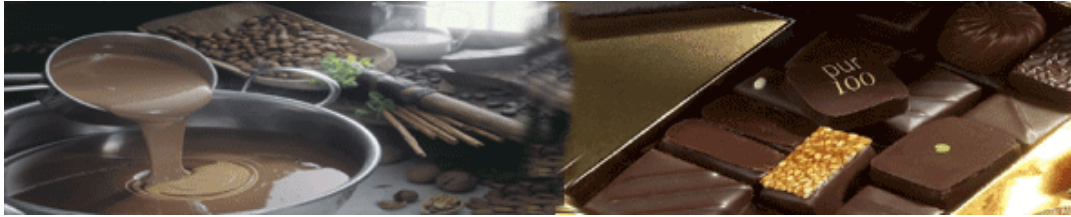


Certification



PRESENTATION CODINORM

Création- Statuts

Côte d'Ivoire – Normalisation (CODINORM), Organisme national de normalisation et de [Certification](#), est une Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique.

Elle a été créée le 24 septembre 1992 par le secteur privé et l'Etat. Elle est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Industrie.

Textes

Les textes régissant Codinorm sont les suivants :

- Attestation du Gouvernement N° 999 du 26 août 1992 autorisant la création de CODINORM ;
- Décret N° 95-372 du 30 mars 1995 relatif à la normalisation nationale et au système national de [Certification](#) de conformité aux normes ;
- Convention entre la république de Côte d'Ivoire et CODINORM pour le développement et la gestion du système ivoirien de normalisation et de [Certification](#). ;
- Statuts et règlement intérieur de CODINORM ;
- Décret N° 2002-196 du 02 avril 2002 fixant les modes de preuves de conformité aux normes rendues d'application obligatoire ;
- Décret N° 2002-343 du 10 juillet 2002 portant reconnaissance d'utilité publique de l'Association dénommée CODINORM.

Missions

Les missions assignées à CODINORM sont :

- **Normalisation**

- Recenser les besoins en normes nationales ;
- Elaborer, homologuer et diffuser les normes ivoiriennes.

- **Certification**

- Gérer un système national de Certification produits et services avec attribution d'attestation, de certificat, et d'une marque nationale de conformité aux normes ;
- Mettre en œuvre un système national d'assurance qualité (de la série ISO 9000) ;
- Mettre en œuvre un système d'habilitation de laboratoires d'essais, dans le cadre de la gestion du système national de Certification.

- **Promotion de la Gestion**

- **Formation**

- Concevoir et mettre en œuvre des projets sur la gestion de la qualité visant à améliorer la compétitivité des entreprises ;
- Concevoir et réaliser des programmes de formation sur la normalisation, la Certification et la gestion de la qualité.

- **Information et documentation**

- Assurer la gestion du point national d'information de l'OMC sur les normes et les règlements ;
- Assurer la gestion d'une documentation technique et d'une librairie sur les normes et les ouvrages traitant de la normalisation, de la qualité, de la Certification et de l'accréditation.

- **Missions internationales**

- Représenter la Côte d'Ivoire dans les instances régionales et internationales de normalisation. La Côte d'Ivoire est membre de l'Organisation (ISO) et de l'Organisation Régionale Africaine de Normalisation (ORAN)

Pour plus d'Informations visitez le site : <http://www.codinorm.ci>